



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٠٤٤+ ف٠٤٣٠٠٤٤+ | ٤٣٠٨٠٣ | ٤٤٨٣٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 07/09/2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la note d'information relative à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné par la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 07 septembre 2018, une note d'information relative à l'émission par la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), d'un emprunt obligataire subordonné.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A non cotée	Tranche B Non Cotée
Plafond	MAD 1 000 000 000	
Nombre maximum de titres	10 000 obligations subordonnées	
Valeur Nominale	MAD 100 000	
Maturité	10 ans	
Taux d'intérêt nominal	<u>Taux fixe</u> Entre 3,97% et 4,12%	<u>Révisable annuellement</u> entre 3,07% et 3,22% pour la première année
Prime de Risque	[65-80] pbs	
Méthode d'allocation	Adjudication à la française	
Remboursement	In fine	
Option de call émetteur	A partir de la 5ème année ou en cas de survenance d'un changement réglementaire	
Période de souscription	Du 17 au 19 septembre 2018 inclus	
Négoциabilité des titres	De gré à gré (hors Bourse)	

Le montant total de l'opération adjudgé sur les deux tranches, ne devra pas excéder la somme de MAD 1 000 000 000.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par l'AMMC est :

- Remise ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public :
 - au siège de la BMCI: 26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca.
 - sur le site de l'AMMC : www.ammc.ma

CP/EM/021/2018

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma